

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

**Ministère de l'Emploi de la Formation Professionnelle et des Nouvelles
Technologies**

**Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
(ANAPEJ)**

**Rapport du Commissaire Aux Comptes
sur les Etats**

Financiers clos le 31 décembre 2016

14 MARS 2017

A Mrs

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Le Ministre de l'Emploi de la formation professionnelle et des Nouvelles Technologies

Les membres du Conseil d'Orientation et de Coordination

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'ANAPEJ, au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, tels qu'ils nous ont été présentés (ci après annexés). Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité de la direction financière. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états sur la base de nos examens.

Nos travaux ont été réalisés conformément aux normes requises. Ces normes requérant la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Le rapprochement effectué en 2016 a fait ressortir d'importants suspens qui se sont accumulés depuis 2006.

Les dotations aux amortissements continuent à être fixées de manière forfaitaire depuis plusieurs exercices et des postes douteux n'ont fait l'objet d'aucune provision depuis plusieurs années.

Sous ces réserves, à notre avis ces états donnent une image fidèle de la situation financière de l'ANAPEJ au 31/12/2016 et du résultat des opérations de l'exercice.

Fait à Nouakchott, le 20-03-2017

Le Commissaire aux Comptes

Moctar AHMED ELY



Titre 1 : Régime Comptable et Financier

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ) a été créée par le décret n° 002-2005 du 18 janvier 2005 et érigée en établissement public à caractère administratif relevant des dispositions de l'alinéa 3 de l'article 5 de l'ordonnance n° 90.09 du 4 avril 1990 portant statut des établissements publics et des sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'Etat.

A ce titre et par dérogation aux règles régissant les établissements publics à caractère administratif, elle bénéficie de certains assouplissements en matière de gestion administrative et financière.

Elle tient une comptabilité à partie double conformément aux dispositions du Plan Comptable Mauritanien (PCM). Ses comptes doivent être certifiés par le Commissaire aux Comptes désigné par le Ministre des Finances et approuvés par son organe délibérant. En tant que telle l'ANAPEJ est dotée de la personnalité morale et jouit de l'autonomie financière.

Elle bénéficie d'un régime dérogatoire en matière :

- de passation de marchés (article 9 de l'ordonnance 2001-02 du 19/04/2001) ;
- fiscale, à l'exception cependant de l'ITS (article 16 du décret 2001-61).

Mission :

L'ANAPEJ a pour principale mission de contribuer dans un cadre de concertation entre l'Administration et les organisations professionnelles des travailleurs et des employeurs, et les organisations de la société civile, à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, à travers la création d'emploi, en vue de favoriser l'épanouissement économique, social et culturel des jeunes. Pour se faire, elle gère un fonds d'emploi conformément à une lettre de mission qui fixe des indicateurs de performance précis à l'Agence.

Administration :

Les organes d'administration de l'ANAPEJ sont :

- Un Conseil d'Orientation et de Coordination (COC) qui fait office d'organe délibérant ;
- Un Comité de Gestion ;
- Un Comité de Pilotage du Fonds ;
- Une Direction Générale avec des directions opérationnelles.

Ressources Financières :

Les principales ressources financières de l'ANAPEJ proviennent :

- de la subvention annuelle de l'Etat ;
- des financements extérieurs rétrocédés par l'Etat et les organismes publics ;
- des recettes et excédents résultant de ses propres activités de placement ;
- des dons et legs.

Contrôle Interne :

Pour accomplir sa mission l'Agence s'est dotée des outils de gestion suivants :

- un plan comptable particulier inspiré du PCM ;
- un manuel de procédures comptables élaboré ;
- un système de traitement informatique de ses opérations (logiciel EBP).



Titre 2 : Les Principes Comptables

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du PCM et suivant les normes de présentation requise et reposent sur les principes suivants :

- du coût historique : les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition, leur amortissement est pratiqué selon la méthode linéaire ;
- de l'unité monétaire ;
- de l'engagement ;
- de la spécialisation des exercices ;
- de la prudence ;
- de l'importance relative.

Dettes et Crédits :

- Les créances sont comptabilisées dès leur acquisition et les dettes à leur naissance ; indépendamment de leurs payements. Les dettes et les créances en ouguiya sont évaluées à leurs valeurs nominales.
- En vertu du principe du nominalisme, les opérations sont comptabilisées dans une monnaie unique : l'ouguiya (UM).

Subventions d'Equipements

Les subventions relatives à des immobilisations mises en service sont comptabilisées dans le compte « 140 Subventions d'équipement ». Elles sont soldées au moyen du compte « 149 Subventions d'équipement amorties ».

La contrepartie du compte 149 figure au compte résultat « quote-part » des subventions virée aux résultats.

Titre 3 : Les Postes du Bilan

Le bilan présente, au 31/12/2016 un total de **2 276 255 822,60 UM** contre **2 145 545 540,55 UM** en 2015, soit une augmentation de 6%.

Chapitre 1 – Actif

Paragraphe 1 : Immobilisations corporelles

Elles représentent principalement les acquisitions réalisées sur les fonds de dotation et subventions de l'Etat.

Elles se résument comme suit :

Libellés	2015	2016	Ecart
Fonds SONADER	5 450 570	0	-5 450 570
Valeurs Immobilisées	278 617 526	279 674 920	1 057 394
<i>Agencet Aménagement Installation</i>	35 729 239	35 729 239	0
<i>Matériel de sécurité</i>	825 360	825 360	0
<i>Matériel de transport</i>	81 523 285	81 523 285	0
<i>Matériel Informatique</i>	64 219 196	64 489 196	270 000
<i>Matériel et Mobilier de Bureau</i>	96 320 446	97 107 840	787 394
TOTAL	284 068 096	279 674 920	-3335 782

La rubrique « immobilisations brutes » a connu une petite variation de 1 057 394 UM en 2016 (matériels informatique et mobiliers de bureaux).

Au 31/12/2016, les immobilisations corporelles, ont été amorties à hauteur de 44%, soit en valeur absolue un montant cumulé des amortissements de **123 777 948,07 UM**, dont **10 247 929 UM** d'amortissement au titre de l'année 2016.

Les taux d'amortissement sont théoriquement appliqués selon la méthode linéaire :

Immobilisations	Taux d'amortissement
Agencement, Aménagement, Installation	10 %
Matériel de transport	20 %
Matériel de bureau Informatique	10 %
Mobiliers de bureau	10 %

Paragraphe 2 : Immobilisations Financières : 1 937 438 977 UM

Il s'agit des stocks de prêts consentis aux opérateurs. Ce montant a connu une hausse de 203 300 000 UM et le recouvrement a été de 97 773 543 UM. L'encours de la créance au 31/12/2016 s'élève ainsi à 1 937 438 977 UM.

SITUATION DE CREANCES en 2016

LIBELLE	ENCOURS 31-12-2015	CREANCES 2016	Recouvrement 2016	ENCOURS 31-12-2016
CNACE	27 287 500		-	27 287 500
KEWEL	78 171 085		-	78 171 085
EL VOWZ	29 374 500		-	29 374 500
AGEC	19 483 250		-	19 483 250
APME	86 322 532		-	86 322 532
AMPFP	55 382 148		-	55 382 148
AL AMANA	42 312 500		-	42 312 500
CECFAF	45 181 250		-	45 181 250
MECD	45 450 000		-	45 450 000
BACIM BANK	2 000		-	2 000
MRIP	33 140 000		-	33 140 000
BOUGEMMA	56 821 000		-	56 821 000
Projets collectifs	39 219 935		19 375 000	19 844 935
EL WAFFA	25 936 250		-	25 936 250
CECD-M	5 095 750		-	5 095 750
PROCAPEC	1 182 741 220	203 300 000	78 398 543	1 327 017 677
MECPAM	40 616 600		-	40 616 600
TOTAL	1812 537 520	203 300 000	97 773 543	1 937 438 977

Paragraphe 3 : Valeurs Réalisables : 160 077 878,62 UM

Les postes qui composent la rubrique des valeurs réalisables ont très peu varié et se répartissent comme suit :

Libellés	2015	2016	Ecart
Fournisseurs débiteurs	1 332 766,00	1 332 766,00	-
Clients	10 631 230,00	10 631 230,00	-
Personnel	18 472 429,16	17 645 080,16	-827 349,00
Etat	103 000 000,42	103 000 000,42	
Débiteurs divers	27 468 802,04	27 468 802,04	-
TOTAL	160 905 227,62	160 077 878,62	-827 349

Fournisseurs débiteurs : 1 332 766 UM.

Les montants en question qui sont très anciens n'ont jamais été provisionnés.

Clients : 10 631 230 UM.

Le poste s'analyse comme suit :

- Convention avec le Ministère de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation Professionnelle : 9 753 450 UM, ce montant destiné à la prise en charge des syndicalistes qui devaient se rendre à l'étranger a été couvert par l'Agence qui à cette date n'a pas été remboursé en dépit de plusieurs lettres de relances.
- Ecart Constaté sur l'exécution de la convention de financement de la Mutuelle « BOUGEMA ». Il correspond à un trop versé par rapport au montant accordé et porté sur le document contractuel.

Personnel : 17 645 080,16 UM.

Ce solde représente des avances consenties au personnel non remboursées au 31/12/2016. Il accuse une baisse de 827 349 UM. La plupart de ces avances remontent à janvier 2008.

La plus grande partie de ce montant concerne certains employés qui ont quitté l'Agence depuis quelques temps.

Elles s'analysent comme suit :

Bénéficiaires ayant quitté l'Agence qu'il convient de relancer (15 797 430,40 UM)

Nom du Bénéficiaire	Montant
Sidi O Mayouf	540 657
Lalla M Med EMKebir	283 000
Isselmou O Sidi Med	68 966
Hamoud O Lesgham	810 313
Cheih O Hadramy	96 000
Med Mahmoud O Bah	306 617
Adama Dieng	40 155
Aicha Vall Verges	6 733 917
Seyid O Khalil	90 000
Ahmed O Deddahi	3 249 020
Ahmed O Ketab	675 635
Ahmed O Haj	79 000
Daha Mamadou	1 539 120
Abdallah cheikh	419 090
Vadel O Moctar	120 000
Total	15 051 490,40

Personnel encore présent à l'Agence : 2 593 590,16 UM;

Etat : 103 000 000,42 UM.

La rubrique se compose de produits à recevoir et se détaille comme suit :

- CDHLCPI : 58 500 000 UM. Il s'agit d'un reliquat d'une subvention que cette institution devait verser à l'Agence avant la décision de sa liquidation. Un chèque correspondant au montant aurait d'ailleurs été établi et serait actuellement entre les mains du liquidateur. Il convient à notre avis de le saisir pour savoir le sort qui sera réservé à la créance afin de statuer définitivement sur son maintien ou son annulation de la comptabilité ;
- Antenne de Nouadhibou : 44 500 000 UM. Ce montant correspond à une subvention promise et matérialisée par un décret devant servir à l'ouverture d'une antenne à Nouadhibou. Cette décision étant devenue sans objet il y a lieu de procéder à son annulation.

Débiteurs Divers : 27 468 802 UM.

Le compte des débiteurs divers reste au même niveau de 2015, et son solde se décompose comme suit :

- Reliquat de recouvrement d'un don de 90 600 000 UM objet d'une convention du FADES : 26 537 922,04 UM.
- Suspens provenant du paiement des dépenses relatives aux travaux de réhabilitation du siège de l'Agence : 930 880 UM

Paragraphe 4 : Valeurs Disponibles

Elles regroupent les disponibles au 31/12/2016 au niveau des comptes de l'Agence et du fonds. Les comptes de l'ANAPEJ sont domiciliés au niveau du Trésor.

Les relevés des comptes font ressortir les soldes suivants au 31/12/2016 :

- *l'Agence : Compte trésor n° 430300330 : - 20 533 486,26 UM :*
- *Le Fonds : Compte trésor n° 430300428 : 22 537 279,05 UM.*
- *Fonds funap 430300747 : 278 160 UM.*
- *Compte BMCI : 26 556 UM*

Soit une situation globale de 2 281 952 ,79 UM

Le compte banque au niveau du bilan affiche un montant de 20 818 726,36 UM au passif (l'écart d'un montant de 285 240,10 est dû au nivellement des comptes à la BCM) et 22 841 995,05 dont 278 160 UM pour le fonds FNUAP à l'actif au 31/12/2016.

Chapitre II – Passif

Paragraphe 1 : Fonds de Financement

Les subventions allouées par l'Etat et autres organismes à l'Agence destinées à l'équipement et à l'installation et au fonctionnement sont inscrites au passif du bilan dans les comptes capitaux propres et scindées en :

- Fonds de fonctionnement de l'Agence qui reçoit et décrit les dépenses de fonctionnement (frais de fonctionnement courants, frais divers de gestion, salaires et appointements des personnels, etc..) ;
- Fonds d'emplois destinés à financer l'investissement (frais de prospection, de formation et d'appui à l'insertion) ;
- Autres fonds qui eux reçoivent les financements d'appoints des organismes partenaires.

Les soldes de ces comptes résultant de l'usage des financements (produits – charges) sont transférés au passif du bilan consolidé dans le compte résultat en instance d'affectation.

Au 31/12/2016 ces fonds se présentent ainsi qu'il suit :

Libelles	2015	2016	Ecart
Fonds de fonctionnement	124 416 997,26	114 708 837,26	- 9 708 160,00
Fonds d'emploi	1 612 593 675,00	1 779 103 207,00	166 509 532,00
Autres fonds	3 644 442,00	2 550 910,00	- 1 093 532,00
Résultats antérieurs	149 066 818,49	118 604 813,57	- 30 462 004,92
Résultat de l'exercice Agence	31 238 173,92	36 296 288,00	- 5 058 114,08
Résultat de l'exercice Fonds emploi	1 474 767	3 306 149,00	1 831 382,00
TOTAL	1 859 958 525,83	1 981 977 628,83	122 019 103,00

Les capitaux connaissent une hausse (7%) par rapport à leur niveau de 2015, soit en valeur absolue (122 019 103 UM) provenant essentiellement de l'augmentation du fonds d'emploi (166 509 532,00 UM).

Paragraphe 2 : Dettes à court terme : 273 459 467,41 UM

En raison de l'importante augmentation notée au niveau du poste Etat, plus de 39% : 32 098 037 UM, les dettes à court terme connaissent une augmentation de 4% soit en valeur absolue (11 339 005 UM) par rapport à leur niveau de l'exercice précédent.

Libellés	2015	2016	Ecart
Fournisseurs	9 472 945,00	9 524 945,00	52 000,00
Clients créateurs	89 311 999,90	89 311 999,90	0,00
Personnels	341 797,22	331 547,22	-10 250,00
Etat	81 301 870,29	113 399 907,29	32 098 037,00
Organismes sociaux	1 856 607,54	6 333 642,54	4 477 035,00
Créditeurs divers	79 835 242,46	54 557 425,46	-25 277 817,00
TOTAL	262 120 462,41	273 459 467,41	11 339 005,00

Les clients créateurs représentent le plus grand stock de la rubrique, après l'Etat. Le montant y afférant se rapporte aux lignes de crédits ouvertes au profit des Mutuelles via la PROCAPEC. Ces engagements transcrits en comptabilité n'ont pas été exécutés au 31/12/2016.

Créditeurs divers : 54 557 425,46 UM.

Ce solde baisse de 25 277 817 UM. Il comprend :

- La TVA due sur le coût d'acquisition de véhicules financé par le FADES. Laquelle acquisition était l'objet d'une convention de financement qui n'avait pas précisé la partie devant acquitter les impôts. Or les factures transmises mentionnent un montant de TVA de 13 290 484 UM ;
- Un montant de 12 500 000 UM reviré à l'Agence par PROCAPEC du fait de l'imprécision de sa nature et de son objet
- Des charges à payer qui s'élèvent à 28 686 970 UM résultant de financement de programmes spécifiques budgétisés mais non réalisés pour 14 425 365,00 UM depuis 2008 et 14 261 000 reliquat prime d'ancienneté du personnel..

Dettes fiscales et sociales : 119 733 549,83 UM

A la fin 2016, la dette fiscale de l'ANAPEJ est de 119 733 549,83UM, soit une augmentation de plus de 44%, par rapport à 2015.

Titre 4 – Tableaux de résultats

Le Tableau de résultat de l'agence au 31/12/2016

Le tableau de résultat de l'Agence dégage un déficit de **36 336 228 UM.**

Intitulé du Compte	Débit	Crédit
Subvention d'exploitation Agence	322 877 160	
Charges fonctionnement	-	359 213 388,00
Résultat Agence 2015	36 336 228,00	
	359 213 388	359 213 388

Le Tableau de résultat du fonds au 31/12/2016

Le tableau de résultat du Fonds dégage un excédent de **3 306 149,00 UM.**

Intitulé du Compte	Débit	Credit
Subvention d'exploitation Fonds	183 514 000,00	-
Charges Fonds		180 207 851
Résultat Fonds 2016		3 306 149,00
	183 514 000,00	183 514 000,00

Titre 5 – Exécution du Budget de l'Agence

Le budget prévisionnel 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **323 974 554 UM.**

Les dépenses prévisionnelles se répartissent comme suit :

- Budget de fonctionnement : **323 974 554UM ;**

Les recettes prévisionnelles se présentent comme suit :

- Subvention de l'Etat : **313 726 625 UM ;**
- Amortissements : **10 247 929 UM.**

Les recettes réalisées en 2016 s'élèvent à 313 726 625 UM, soit un taux de réalisation de 100%.

Quant aux dépenses elles ont été exécutées à hauteur de 360 270 782 soit 110% avec un dépassement de **- 36 296 228 UM.**

L'exécution du budget se présente comme suit :

Recettes : 323 974 554 UM

Elles correspondent :

- A la subvention allouée au titre de l'exercice : **313 726 625 UM ;**
- A des produits calculés : **10 247 929 UM.**

LIBELLE	BUDGET 2016 Prévisions	BUDGET 2016 Réalisations
SUBVENTION ETAT	313 726 625,00	313 726 625,00
AMMORTISSEMENTS REINVESTIS	10 247 929,00	10 247 929,00
RECETTES PROPRES	0	0
TOTAL	323 974 554	323 974 554

Dépenses : 360 270 782,00 UM

Les dépenses ont été exécutées à hauteur de 359 213 388 UM de charges et 1 057 394 UM des immobilisations

Les charges de l'Agence se sont globalement élevées à 359 213 388 UM. Ces charges se décomposent comme suit :

Achats consommés : 12 180 562,00 UM

Ils comprennent essentiellement :

- Les consommations d'eau et électricité 5 118 507,00 UM ;
- Le carburant et lubrifiant 5 697 000,00 UM ;
- Les fournitures de bureau et administratives 1 365 055,00 UM ;

Charges externes liées à l'investissement : 13 150 831,00 UM

Elles concernent essentiellement :

- Les charges locatives 11 848 800,00 UM ;
- Les frais d'entretien et de réparation 1 052 031,00 UM.
- Séminaire 250 000,00 UM

Charges externes liées à l'activité : 9 923 817,00 UM

Elles se présentent comme suit :

- Frais de mission : 2 414 900,00 UM ;
- Frais de communication : 5 333 917,00 UM ;
- Honoraires : 2 175 000,00 UM ;

Charges et pertes diverses : 5 430 000,00 UM

Elles correspondent aux :

- | | |
|--|-------------------|
| - jetons de présences versés aux administrateurs | 1 530 000,00 UM ; |
| - PCA | 3 900 000,00 UM ; |

Frais de personnel : 308 280 249,00 UM

Les frais de personnel regroupent :

- Les salaires et appointements versés au personnel de l'Agence ;
- Les primes, gratifications et avantages accordés, ainsi que ;
- Les cotisations aux organismes sociaux.

Dotations aux amortissements : 10 247 929 UM

Elles correspondent aux amortissements effectués sur les immobilisations.

Titre 6 – Exécution du Budget du Fonds

Les recettes du fonds se décomposent comme suit :

- Subventions versées au titre de l'exercice :	350 000 000,00 UM ;
- Recettes générées par le fonds :	47 040 000,00 UM ;
- Résultat 2015 reporté :	1 474 000,00 UM ;

Soit un total global de recettes de : 398 514 000,00 UM.

Les dépenses prévisionnelles ont été de 398 514 000,00 UM et elles ont été exécutées à hauteur de 395 207 851,00 UM.

Les immobilisations financières ont été de 215 000 000,00 UM et les coûts des différentes prestations couvertes se sont quant à eux élevés à 180 207 851,00 UM.

Ces prestations s'analysent ainsi qu'il suit :

- Salaires des experts :	83 555 000,00 UM ;
- Gestion de la base de données :	4 280 000,00 UM ;
- Frais de gestion du fonds :	56 653 050,00 UM ;
- Appui des promoteurs :	14 899 801,00 UM ;
- Stages :	19 560 000,00 UM ;
- prospection :	1 080 000,00 UM ;
- Communication :	180 000,00 UM.

Le budget de l'Agence exécuté au 31/12/2016 s'établit en :

- Recettes:	323 974 554,00 UM ;
- Dépenses :	360 270 782,00 UM ;

Celui du Fonds quant à lui s'est chiffré en :

- Recettes :	398 514 000,00 UM ;
- Dépenses :	395 207 851,00 UM.

Titre 7 : Observations

La principale observation concerne, l'abandon de l'amortissement linéaire des immobilisations, l'existence d'un nombre important de suspens depuis plusieurs années et la persistance d'un important dépassement sur le budget de l'agence.

Les autres observations sur la comptabilité de l'ANAPEJ peuvent être ainsi résumées :

Au niveau des états financiers

- L'amortissement linéaire des immobilisations n'est plus appliqué et a été remplacé par l'application d'un montant forfaitaire depuis 2008 (même observation depuis 2013) ;
- L'inventaire physique des immobilisations n'est pas valorisé et ne renseigne pas sur les dates d'acquisition et de cession (même observation depuis 2013) ;
- Les mutuelles ne respectent pas leurs engagements vis-à-vis de l'Agence (même observation depuis 2013) ;
- Les comptes fournisseurs divers, clients, Etat et débiteurs divers traînent des montants depuis plusieurs années dont le recouvrement est devenu peu probable et qui n'ont jamais été provisionnés ou annulés (même observation depuis 2013).

Le rapprochement des comptes Agence et Fonds font apparaître un nombre important de suspens : 3 157 850,00 UM au niveau du fonds et 7 379 486,50 UM au niveau de l'agence.

Au niveau du budget et de son exécution

- des dépassements ont été constatés au niveau de l'exécution de certaines rubriques du budget du personnel de l'agence pour un montant global de - 36 283 244UM ;
- l'absence de retenues Impôt foncier et droit d'enregistrement sur certains loyers ;
- la gestion extrabudgétaire des fonds de la convention avec le FNUAP ;
- les salaires des experts ne subissent aucune retenue.

Titre 8 : Lettre de Recommandation

Les recommandations peuvent être ainsi résumées :

Au niveau de l'Actif

L'amortissement linéaire des immobilisations abandonné depuis 2008 doit être rétabli après la détermination de manière précise de la valeur réelle des immobilisations.

L'inventaire physique du patrimoine doit être fait de manière régulière et les dates d'acquisition et de cession doivent être précisées. Les immobilisations doivent être valorisées à leur cout d'achat et majorées de leur frais annexes;

Les procédures de recours appropriées doivent être engagées pour assurer le recouvrement des prêts octroyés aux mutuelles qui ne respectent pas leurs engagements.

Les montants des fournisseurs divers doivent être vérifiés et apurés.

Le solde du compte clients est le même depuis 2008, il y'a lieu de le provisionner ou de le passer en charges et pertes diverses.

Les voies de recours appropriées doivent utilisées pour assurer le recouvrement du montant qui figure au compte personnel. Ces créances doivent être provisionnées et après avoir épuisé les voies de recours, sans résultat, elles doivent être passées en charges et pertes diverses.

Le montant de 103 000 000 UM inscrit au niveau du compte de l'Etat depuis 2006, et dont le recouvrement est devenu incertain doit être apuré par annulation.

Le montant des débiteurs divers : 27 468 802,04 UM doit faire l'objet d'une clarification et d'un apurement.

Les comptes doivent être rapprochés à la fin de chaque mois.

Au niveau du Passif

Le compte « clients créditeurs » doit être revu, analysé et corrigé en fonction du chronogramme de la mise en œuvre des programmes.

Le montant des Créditeurs divers doit faire l'objet d'une clarification et d'un apurement.

Les montants des dettes fiscales et sociales doivent être réglés de manière régulière pour éviter le payement des pénalités et la situation actuelle doit être soldée.

Au niveau du Budget

Il est recommandé de :

- éviter les dépassements au niveau de l'exécution des dépenses sur le budget de l'agence et celui du fonds.
- appliquer systématiquement les retenues sur tous les règlements ;
- intégrer tous les fonds reçus par l'Agence au budget et éviter toute gestion extrabudgétaire.



Annexe n°1 : Bilan au 31/12/2016

LIBELLÉS	ACTIF			Passif	
	BRUT	AMMORTIS	NET	LIBELLÉS	Montant
AUTRES FONDS		-	-	Capitaux propres	1 981 977 628,8
immobilisations corporelles				Fonds fonctionnement	
Matériel de transport	279 674 920,00	123 777 948,07	155 896 971,93	fonds d'emploi	114 708 837,2
Matériel de informatiques	64 489 196,00	40 662 534,35	23 826 661,65	autres fonds	2 550 910,0
AAI	35 729 239,00	11 414 008,21	24 315 230,79	Résultat antérieur	118 604 813,5
Matériel de sécurité	825 360,00	171 173,00	654 187,00	Résultat Agence 2016	- 36 296 288,1
Matériels et mobiliers de bureaux	97 107 840,00	54 526 265,15	42 581 574,85	Résultat fonds 2016	3 306 149,00
Immobilisations financières					
Prêts immobilisés	2 035 212 520,00	97 773 543,00	1 937 438 977,00		
Créances d'actif	160 077 878,62		160 077 878,62	Dettes passif	273 459 467,4
Fournisseurs	1 332 766,00		1 332 766,00	Fournisseurs	9 524 945,00
Clients	10 631 230,00		10 631 230,00	Clients	89 311 999,90
Personnels	17 645 080,16		17 645 080,16	personnels	331 547,22
Etat	103 000 000,42		103 000 000,42	Etat	113 399 907,29
Autres	27 468 802,04		27 468 802,04	Organismes	6 333 642,54
			- autres		54 557 425,46
Trésoreries	22 841 995,05		22 841 995,05	Trésoreries	20 818 726,3
Banques	22 841 995,05	-	22 841 995,05	Banques	20 818 726,36
Caisses	-			Caisses	
TOTAL	2 497 807 313,67	1 223 551 491,07	2 276 255 822,60		2 276 255 822,6

Annexe n° 2 : Exécution du Budget de l'Agence au 31/12/2016

A - LES RECETTES

Année	BUDGET 2015
subvention Etat	313 726 625,00
amortissements	10 247 929,00
Recettes propres	
total	323 974 554,00

B - LES DEPENSES

comptes	libelle	budget 2016	budget 2016 réaménagé	exécutions 31/12/2016	résultat
	Mat de bureaux	1 000 000,00	827 394,00	787 394,00	40 000,00
	Mat informatique	1 000 000,00	270 000,00	270 000,00	-
		2 000 000,00	1 097 394,00	1 057 394,00	40 000,00
60610000	Eau électricité	5 041 121,00	5 041 121,00	5 118 507,00	- 77 386,00
60621000	Carburants	6 000 000,00	5 697 000,00	5 697 000,00	-
60631000	Mat et produits d'entretiens	718 608,00	194 650,00	194 650,00	-
60640000	Fournitures de bureaux	1 099 891,00	859 786,00	860 405,00	- 619,00
60650000	Fournitures informatique	1 300 000,00	310 000,00	310 000,00	-
		14 159 620,00	12 102 557,00	12 180 562,00	- 78 005,00
62010000	loyer	12 000 000,00	11 849 600,00	11 848 800,00	800,00
62100000	Travaux d'entretien	1 000 000,00	1 050 809,00	1 052 031,00	- 1 222,00
	Séminaire	250 000,00	250 000,00	250 000,00	-
		13 250 000,00	13 150 409,00	13 150 831,00	- 422,00
63112000	Missions à L'étranger	1 600 000,00	1 724 880,00	1 399 880,00	325 000,00
63112100	Missions à L'intérieur	1 200 000,00	1 415 020,00	1 015 020,00	400 000,00
63210000	Frais télécom	3 000 000,00	5 359 360,00	5 333 917,00	25 443,00
63314000	Honoraires c-c	1 450 000,00	1 450 000,00	2 175 000,00	- 725 000,00
		7 250 000,00	9 949 260,00	9 923 817,00	25 443,00
63901000	Frais conseil	3 600 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00	-
64300000	Jetons de présences	1 470 000,00	1 530 000,00	1 530 000,00	-
		5 070 000,00	5 430 000,00	5 430 000,00	-
		41 729 620,00	41 729 620,00	41 742 604,00	- 12 984,00
65010000	Salaires	226 224 318,00	226 224 318,00	284 913 062,00	- 58 688 744,00
65040000	congés	18 075 793,00	18 075 793,00		18 075 793,00
65201000	Charges sociale CNSS	11 384 894,00	11 384 894,00	11 569 625,00	- 184 731,00
65530000	Charges sociale ASSUR MALADIE	13 312 000,00	13 312 000,00	8 297 562,00	5 014 438,00
65702000	Autres avantages	3 000 000,00	3 000 000,00	3 500 000,00	- 500 000,00
		271 997 005,00	271 997 005,00	308 280 249,00	- 36 283 244,00
68000000	dotations aux amortissements	10 247 929,00	10 247 929,00	10 247 929,00	-
		323 974 554,00	323 974 554,00	360 270 782,00	- 36 296 228,00

Annexe n° 3 : Exécution du Budget du Fonds au 31/12/2016

BUDGET DU FONDS 2016
BUDGET DU FONDS 2016 ET EXECUTION AU 31-12-2016

BUDGET DU FONDS 2016
BUDGET PREVISIONNEL 2016

ANNEE	BUDGET FONDS 2016	BUDGET REAM FONDS 2016	BUDGET REAM2 FONDS 2016	EXECUTIONS BUDGET FONDS 31- 12-2016
LIBELLES	BUDGET FONDS 2016	BUDGET REAM FONDS 2016	BUDGET REAM2 FONDS 2016	EXECUTIONS BUDGET FONDS 31- 12-2016
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	156 900 000,00	233 191 000,00	215 000 000,00	215 000 000,00
CHARGES DU FONDS	177 574 000,00	165 323 000,00	183 514 000,00	180 207 851,00
STAGES DE QUALIFICATIONS	16 800 000,00	19 480 000,00	19 560 000,00	19 560 000,00
PROSPECTION	8 400 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
COMMUNICATIONS	3 500 000,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
SALAIRS DES EXPERTS	91 068 408,00	84 190 000,00	83 555 000,00	83 555 000,00
FORMATIONS DES PROMOTEURS	11 082 500,00			
SUIVI ET APPUIS DES PROMOTEURS	5 400 000,00	560 000,00	18 205 950,00	14 899 801,00
AUTRES PROGRAMMES				3 306 149,00
GESTION DE LA BASE DE DONNEES	8 500 000,00	4 280 000,00	4 280 000,00	4 280 000,00
PARTENARIATS	2 500 000,00			
FRAIS GESTION DU FONDS	30 323 092,00	55 553 000,00	56 653 050,00	56 653 050,00
	334 474 000,00	398 514 000,00	398 514 000,00	395 207 851,00
				3 306 149,00

Annexe n° 4 : Liste du Personnel au 31/12/2016

NB	NOM ET PRENOM	FONCTION
1	MOHAMED MOUSSA OULD HORMA	Directeur Département
2	HEIVA HADRAMI DAHI	DF
3	AHMED BABA OULD ALLATY	CHEF SERVICE
4	CHEIBANY OULD IVEKOU	CHAUFFEUR
5	MED OULD MED VAL	AGENT
6	EL KORY OULD MOHAMED LEMINE O GREIMICH	CHEF SECTION
7	ABDEL VETAH HABIB ABDEL VETAH	DGA
8	Sidi ould Mohamed OULD ABEICK	Directeur Département
9	MOUHAMEDOU OULD ABDELLAHI	Conseiller
10	CHEIKH BRAHIM ISSELMOU OUDAA	AGENT
11	CHEIKH SIDI MED SGHAIR SAID	AGENT
12	HABSA DIA	CHEF DIVISION
13	HAWA DIENG	CHEF SERVICE
14	DIOP ABDOLAY	Conseiller
15	MINT ACHOUR TAHRA	AGENT
16	EL ALIA MINT ALI	AGENT
17	MBOUJA MINT BAH	CHEF SERVICE
18	LALLA MINT BNEJARA	CHEF SECTION
19	MAIMOUNA AL ALIA MINT BOULAH	CHEF SECTION
20	LEMINA MINT EL HACEN	AGENT
21	MARIEM MINT EL HOUCEIN	AGENT
22	SELEMHA MINT EL MOCTAR	AGENT
23	MOUNA MINT GHAITHI	CHEF SERVICE
24	BILKHIS MINT GHOULEM	AGENT
25	RAGHIYE MINT MED ALI	AGENT
26	FATIMETOU MINT MOHAMED	Conseiller
27	NANA MINT MOHAMED	CHEF DIVISION
28	MINT MOHAMED LEMINE SIHAME	AGENT
29	SOUDDA MINT MOHAMED MAHMOUD	AGENT
30	KHADY MINT MOHAMEDEN O. MED MOUSSA	AGENT
31	MARIEME MINT MOULYE AHMED	AGENT
32	MARIEM MINT MOUSTAPHA	CHEF SERVICE
33	MINT NAH GOUHA	AGENT
34	EL ALIA MINT SALECK	CHEF SERVICE
35	AZIZA MINT SALEM OULD TOINSY	AGENT
36	LALLA MINT SID AHMED	AGENT
37	LIME MINT SID AHMED O. BEDDA	AGENT
38	MARIEM MINT SIDI MED	Conseiller
39	AICHETTOU MINT SIDI MED HAIBA	CHEF DIVISION
40	BEIT ALLAH OULD AHMED LESSWED	DG
41	BECHIR OULD ABDERAZAK	Directeur Département
42	ELY OULD AHMED HADY	GARDIEN
43	CHEIKHNA OULD AHMED TALEB	CHEF SERVICE
44	MOHAMED ISSA OULD AHMEDOU	CHEF SERVICE
45	OULD AMAR MED SALEM	AGENT

46	DOUWA OULD BABE O VAKESS	AGENT
47	SID EL MOCTAR OULD BOYE	CHEF SERVICE
48	HOUCEIN OULD CHBEIEL	CHEF DIVISION
49	ALY OULD CHEIKH	CHAUFFEUR
50	MOHAMED OULD CHEIKH BOUYA	CHEF ANTENNE
51	YAHYA OULD DIDI	CHEF SECTION
52	MOHAMED YESLEM OULD EL VILL	CHEF SERVICE
53	HAMADA OULD ETHMANE	AGENT
54	MOHAMED YAHYA OULD EYYIL	CHEF SERVICE
55	OULD HACEN YAKOUB	AGENT
56	MED LIMAME OULD HAMADY O.AMAR	CHEF SECTION
57	ETHMANE OULD IDE	CHAUFFEUR
58	MALAININE OULD KLEIB	AGENT
59	MED MAHMOUD OULD LEHBIB	GARDIEN
60	AHMED OULD MBARECK SALEM O KHALI	CHAUFFEUR
61	MOHAMDY OULD MED	AGENT
62	MED ABDALLAHIT ITEWAL AYAM	GARDIEN
63	ABE OULD ABEL VETAH	AGENT
64	MED ABDERAHMANE OULD MED AHMED	AGENT
65	CHEIKH SIDATY OULD MINE OULD ZEMRAGHY	CHEF SECTION
66	MED SALECK O.AHMED OULD MOCTAR	AGENT
67	MOHAMED SALEMOULD MOCTAR OULD HAIBA	Directeur Département
68	DAH OULD MOHAMED EL HACEN	CHEF SERVICE
69	MOHAMED ABDALLAHI OULD MOHAMED MAHMOUD	CHEF DIVISION
70	CHEIKH AHMED OULD MOHAMED MANE	AGENT
71	MOHAMED OULD NEMY	AGENT
72	SIDI MOHAMED OULD SALEM	AGENT
73	BOUBERINE OULD SEYDNE ALY	AGENT
74	MOHAMED RADHI OULD SIDI MOCTAR	Conseiller
75	CHEIKNA OULD SIDATY	AGENT
76	MED BOUYE OULD SIDI ALLY	
77	MED YEHDHIH OULD SIDI MED	GARDIEN
78	BRAHIM OULD VENANE	AGENT
79	AHMED OULD YAHYA OULD ABDEL BAGHI	CHEF ANTENNE
80	HADIYA OULD YEMANI OULD ETHMANE	CHEF SECTION
81	AHMED ISSA OULD YESLEM	AGENT
82	SID AHMED OULD YESLEM	AGENT
83	SIDI MOHAMED OULD ZEIN	AGENT
84	AMI RENE	AGENT
85	DELLILA RIZGALLAH NAGIB	CHEF SERVICE
86	SALL HAMIDOU DEMBA	AGENT
87	SOULEIMANE DIALLO	GARDIEN
88	THIAM MAMADOU	AGENT
89	YESLEM MED YAYHA	CADRE
90	ZEINABOU BOUCHRA MINT MED LEMINE	AGENT

Annexe n° 5 : Situation des suspens au 31/12/2016

Suspens du fonds 430300428

24/02/2010	CH 187553		294 000,00
24/05/2010	CH 205053		300 000,00
03/10/2010	CH 205072		91 000,00
25/08/2010	CH 205062		30 000,00
2011			1 000 000,00
2011			90 000,00
2012			677 600,00
23/10/2013	352638		7 600,00
23/10/2013	352640		60 000,00
	472384		100 000,00
13/10/2015	488734		237 650,00
21/10/2015	488735		180 000,00
21/10/2015	488732		90 000,00
			3 157 850,00

Suspens agence 430300330

	ch 700096		984 399,00
	74075		335 768,00
	ch 62693		65 656,00
06/03/2006	ch 484274?		484 247,00
30/10/2006	ch 90117		335 200,00
	CH 90120		300 000,00
	90161		481 261,00
20/11/2009	ch 183423		400 000,00
	12/11/2009 ch 177479		12 968,00
	02/12/2009 ch 183425		40 000,00
31/08/2010	217660		106 614,00
31/08/2010	217659		120 000,00
22/11/2010	221889		75 817,00
08/12/2010	55093		114 494,00
09/12/2010	226289		90 271,00
17/06/2010	205049		343 760,00
12/12/2010	226285		92 679,00
12/12/2010	226286		112 226,00
			21 100,00
31/01/2011	229365		538 888,50
01/11/2011	265059		110 000,00
18/12/2011	265091		122 000,00
honoraires commissaire aux comptes			1 450 000,00
27/06/2012	299361		73 313,00
28/06/2012	299359		20 116,00
04/09/2012	304336		14 000,00
26/09/2012	304345		28 959,00
23/01/2013	325100		59 000,00
17/03/2013	33907		96 000,00
21/05/2013	352685		30 000,00
05/12/2013	382032		140 750,00
12/01/2014	393451		150 000,00
19/02/2014	393486		30 000,00
			7 379 486,50

Annexe n° 6 : Situation des dettes fiscales et sociales au 31/12/2016

4330000000	IMF	1 163 040,50
4330100000	IMF sur Fonds	1 056 624,00
4331000000	IRF	3 243 386,00
4332000000	IF	2 694 091,00
4333000000	Droit d'enregistrement	1 076 443,52
4340000000	ITS	101 165 049,30
4355000000	Etat TVA à décaisser	2 628 345,00
4355010000	TVA à décaisser sur fonds	365 560,00
4400000000	CNSS	334 564,00
4401000000	Caisse retraite	49 436,00
4402010000	ASSURANCE CNAM	5 949 642,54
	TOTAL	119 726 181,86